

BUDGET PRIMITIF 2026
PRESENTATION DES INFORMATIONS FINANCIERES
Annexe à la délibération 2026/044 (art. L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi Notre) prévoit qu'« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

La présente annexe a pour objet de satisfaire à cette obligation.

Le SDIS de Haute-Garonne est un établissement public administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est seul compétent pour la gestion des hommes et des moyens affectés aux missions de secours.

I- Eléments de contexte

Population légale de Haute-Garonne (en nb d'habitants)

Au 1 ^{er} janvier 2025 (Recensement 2022)	Au 1 ^{er} janvier 2026 (Recensement 2023)	Variation 2026 / 2025
1 456 261	1 471 468	+ 15 207

Activité opérationnelle

Type d'intervention	2025	Variation 2025 / 2024
Secours à personnes	44 287	+7%
Incendie	5 553	+12%
Accidents de circulation	6 298	+7%
Opérations diverses	4 966	+9%
Total	61 104	+8%

II- Les priorités du budget

Confirmée par les réalisations de l'exercice 2025, et dans la continuité des exercices précédents, la maîtrise des charges de fonctionnement reste essentielle.

Malgré le contexte national et international fortement incertain, la structure budgétaire et la rigidité des charges de gestion, et l'augmentation constante de la population, l'objectif reste de maintenir le niveau d'autofinancement afin de réaliser le programme d'investissement ambitieux sur 2026 et les exercices suivants.

En conséquence, le budget primitif 2026 sera marqué par la prise en compte des dépenses de fonctionnement incompressibles et en forte hausse, et les engagements pris et par l'inscription des projets d'investissement structurants.

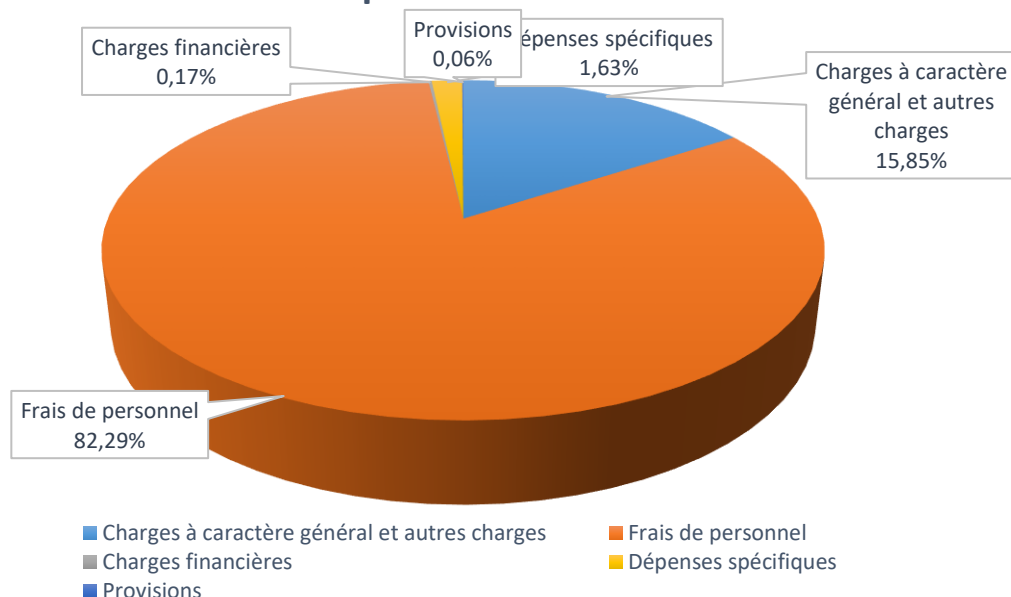
Le vote du budget primitif 2026 intervient après l'approbation du compte financier unique 2025, et intègre les résultats cumulés de l'exercice 2025.

III- Le budget par grands postes

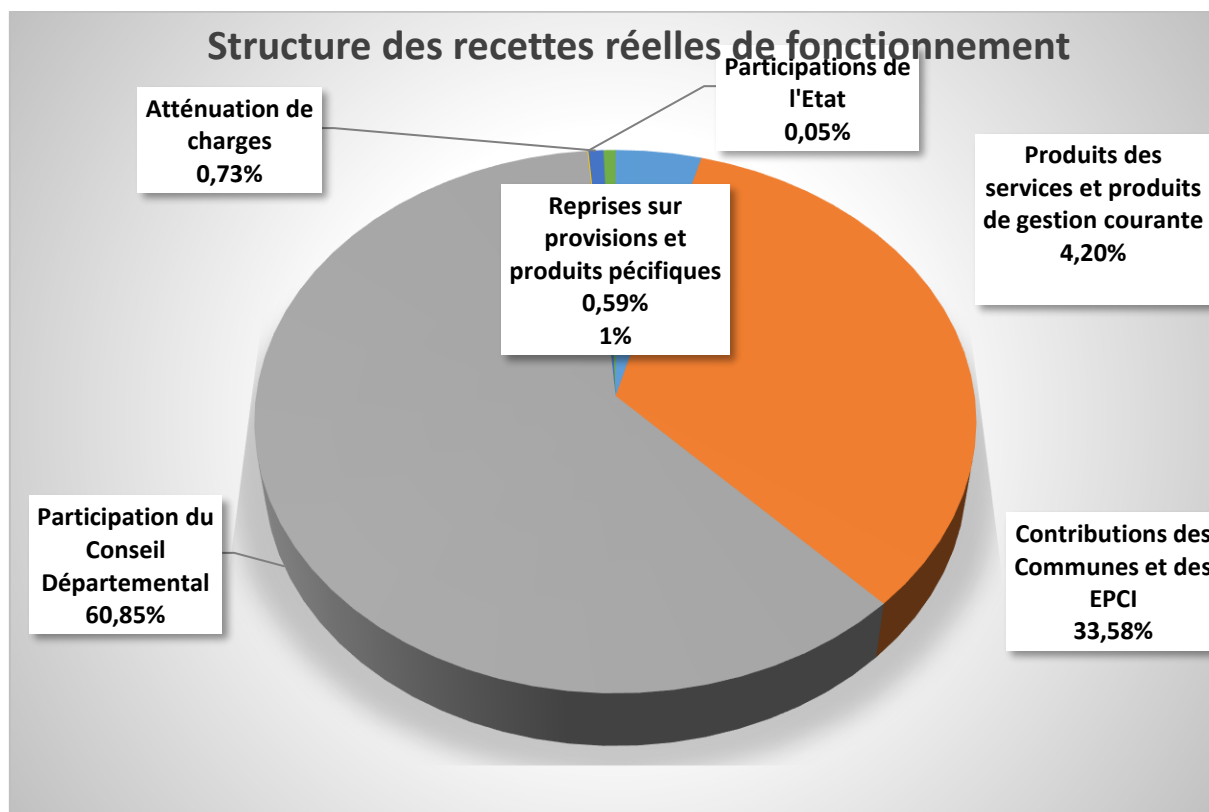
En milliers d'euros

Dépenses	BP 2026	N/N-1	Recettes	BP 2026	N/N-1
Charges de personnel	79 300	+2,53%	Contribution incendie du Département	61 638	+2,50 %
Dépenses de gestion	15 271	+5,11 %	Contributions communes et EPCI	34 012	+1,30%
Dépenses spécifiques	1 572	+353,03%			
Frais financiers	165	-8,04 %	Autres recettes	5 054	+56,59%
Provisions	55	-74,06 %	Provisions	592	+42,83%
Total dépenses réelles de fonctionnement	96 363	+4,05%	Total recettes réelles de fonctionnement	101 296	+ 4,05%
Dotations aux amortissements	12 500	+10,62 %	Recettes d'ordre	4 940	+23,50%
Virement à la section d'investissement	21 421	-18,90%	Résultat reporté	24 047	-17,00%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	130 283	-0 03%	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	130 283	-0 03%
Dépenses d'équipement	52 639	-8,83%	Fonds de compensation de la TVA	3 330	+7,94 %
Autres immobilisations financières	409	-49,46%	Subventions d'investissement	3 703	+6,57%
Autres dépenses	0	N/A	Autres recettes	351	+215,77%
Emprunt	951	-9,26 %	Emprunt	375	-21,05%
<i>Dont remboursement du capital</i>	375		Excédent de fonctionnement capitalisé	8 872	+53,13%
Total dépenses réelles d'investissement	53 999	-9,75%	Total recettes réelles d'investissement	16 631	+30,86%
Dépenses d'ordre	9 490	+25,70%	Recettes d'ordre	38 471	-6,77%
			Solde d'exécution reporté	8 387	-37,44%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	63 489	-5,78%	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	63 489	-5,7%

Structure des dépenses réelles de fonctionnement



Structure des recettes réelles de fonctionnement



III- Les engagements pluriannuels

Le SDIS de la Haute-Garonne a mis en œuvre une gestion des opérations pluriannuelles des dépenses d'équipement selon le mécanisme des autorisations de programmes.

Les créations et modifications d'autorisations de programme votées dans le cadre du budget primitif 2026 s'élèvent à 4,66 M€.

IV- Les indicateurs financiers et ratios

	BP 2026	N/N-1
Epargne brute	4 933 438 €	+193 369 €
Epargne nette	4 357 363 €	+190 108 €
Endettement	4 672 010 €	-464 909 €
Capacité de désendettement (en années d'épargne brute)	0,95	-0,14
Endettement par habitant	3,18	-0,35

Dépenses réelles de fonctionnement / population	65,49 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	68,84 €
Dépenses d'équipement brut / population	35,77 €
Encours de dette / population	3,18 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	82,29 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	95,60 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	51,97 %
Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	4,61 %
Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement	4,87 %

V- Les effectifs

Les effectifs permanents dont la répartition est présentée ci-dessous sont complétés par 1 945 sapeurs-pompiers volontaires (SPV) qui participent aux missions de secours du SDIS et sont indemnisés en fonction du temps qu'ils consacrent à l'activité de SPV.

